



**Déclaration préalable au CTSD  
Au titre de la FSU 90  
jeudi 14 juin 2018**

Nous avons déjà évoqué au CTSD de janvier la question des fusions d'école. La FSU était intervenue sur la question de la méthode en insistant sur la circulaire de 2003 qui précise qu'une concertation avec les différents partenaires de l'école, enseignants, parents et collectivité locale doit avoir lieu en amont. Vous étiez allé dans ce sens en évoquant un prochain groupe de travail sur les modalités des fusions à venir. Or nous découvrons dans les documents préparatoires à cette instance une proposition de fusion pour les écoles de Danjoutin Saint-Exupéry, idée lancée il y a moins de 15 jours puisque la direction de la maternelle est passée en phase spéciale. Cela contredit ce que vous avez pu nous dire précédemment et nous avons le sentiment de ne pas avoir été entendus sur la question.

Pour la FSU, dans le cas d'un projet de fusion, il est essentiel que les 2 conseils des maîtres soient consultés et qu'on tienne compte des 2 avis. Chaque projet de fusion est particulier et mérite donc le temps de la réflexion. Il ne peut en aucun cas être motivé par la seule situation conjoncturelle (comme une direction provisoirement vacante, un départ à la retraite d'une des 2 directeurs/trices...). La fusion d'une école maternelle et d'une école élémentaire doit rester une procédure exceptionnelle et être fondée sur un projet effectif d'articulation pédagogique entre les 2 niveaux. Dans ce sens, la démarche de projet de fusion doit être anticipée et laisser un temps suffisant pour tous les acteurs directement concernés (enseignants, parents, élus) pour créer des conditions satisfaisantes d'une concertation et d'une réflexion permettant à chacun individuellement et à tous collectivement de s'approprier toutes les dimensions du débat et tous les enjeux de cette éventuelle fusion.

Enfin pour la FSU, et dans le cas présent de Danjoutin, la taille de la nouvelle structure envisagée suite à la fusion est un élément important. La nouvelle structure créée doit conserver une taille raisonnable. Un nombre de classes trop élevé pourrait en effet devenir préjudiciable au fonctionnement de l'école. Pour nous, de 5 à 8 classes maxi, cela nous semble convenable.

# Carte scolaire

Rentrée 2018

*Pour rappel la dotation académique est de +4 postes*

| Fermetures définitives                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Ouvertures définitives                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Maternelle Bessoncourt<br>Maternelle Bartholdi Belfort<br>Maternelle Saint Ex Danjoutin<br>Maternelle Etueffont*<br>Maternelle Offemont Centre<br>Maternelle Jean Macé Offemont<br>Maternelle Schoelcher Belfort<br>Maternelle Giromagny (en ferm cond en mars)*<br>Maternelle les Barres Belfort (en ferm cond en mars)*<br>Elémentaire Centre A Beaucourt<br>Elémentaire Evette Salbert<br>Elémentaire Jules Heidet Belfort (en ferm cond en mars)*<br>Elémentaire Saint Ex Danjoutin<br>Elémentaire Kieffel Chenier Valdoie<br>Primaire Eloie<br>Primaire Morvillars<br>Primaire Chèvremont<br>Primaire Frahier Valdoie<br><br>0.33 % PASS (accompagnement enfants sourds)<br>Poste de PDMQDC Pergaud Belfort | Maternelle Aragon Belfort<br>Maternelle Saint Ex Belfort<br>Maternelle Géhant Belfort<br>Maternelle Chatenois*<br>Maternelle Joncherey*<br>Elémentaire Bessoncourt (ouv cond en mars)<br>Elémentaire les Barres Belfort<br>RPI Anjoutey*<br>RPI Roppe*<br>RPI Fousse-magne-Reppe*<br><br>CP Dédoublés Rucklin Belfort<br>CP Dédoublés Dreyfus Schmidt Belfort<br>CP dédoublés Saint Ex Belfort<br>CE1 dédoublés Pergaud Belfort (2 postes)<br><br>IME Roppe |

\*Nouvelles situations de juin

## Mesures de mars levées en juin :

Levée de la fermeture conditionnelle élémentaire Jean Moulin Belfort, élémentaire Centre Offemont

## Compte-rendu

→ En réponse à notre déclaration préalable, le DASEN a redit qu'il était d'accord avec nous sur l'idée de concertation mais qu'on était bien obligé de le faire dans une situation conjoncturelle favorable.

La FSU a argumenté en soutenant que cela ne devait pas être automatique. Ce n'est pas parce qu'un des directeurs part à la retraite ou est muté qu'immédiatement une fusion doit avoir lieu!!! Nous avons donné des exemples de fusion qui ont été faites dans l'urgence, qui n'apportent pas vraiment satisfaction car il n'y a eu aucun projet, aucune concertation, aucune réflexion.

Vous l'aurez compris, pour la FSU, les fusions ne doivent pas se faire à tout prix et encore moins dans l'urgence.

En concertation, le projet de fusion des écoles Maternelle et élémentaire Saint-Exupéry à Danjoutin a donc été reporté et sera réexaminé au prochain CTSD.

Le DASEN a donc convenu qu'il n'y avait pas lieu de faire cette fusion dans la précipitation.

→ Comme à chaque fois, la FSU a veillé à ce que l'équité de traitement soit respectée entre les écoles. A situation similaire, il n'était pas question de laisser une école de côté. Le DASEN partage plutôt notre vision et a très vite ouvert là où c'était nécessaire.

→ Concernant l'école primaire d'Eloie, le DASEN a décidé de maintenir la fermeture mais de mettre un moyen humain supplémentaire pour une année afin que la structure pédagogique soit viable. L'idée pour lui c'est que les maîtres se bougent, nous avons un doute sur la méthode...

**Vote :**

1 abstention

9 pour (dont la FSU)

**Informations :**

Le DASEN nous a informés que le conseil départemental semble ouvrir le dossier de la sectorisation des collèges. C'est un gros chantier ! Les groupes de travail vont débiter dès la rentrée. Il est possible qu'un point sur ce sujet soit abordé au prochain CDEN.

Les maires des communes de RPI ont été informés par courrier de la mise en place d'un protocole pour ouvrir des discussions. L'idée étant bien sûr de tendre à des concertations pour éviter des décisions isolées. Le DASEN attend des réponses pour fin août.

Le contingent des futurs lauréats au concours n'est encore pas tout à fait fixé puisqu'il dépend des résultats mais il y a de grandes chances pour que la situation du département dans sa globalité soit meilleure avec ce nouveau recrutement.

C'est pourquoi le DASEN se verra dans l'obligation de refuser les exéats sauf exception très motivée et argumentée. Il a expliqué qu'il était le premier à trouver cette situation très insatisfaisante mais que le système était trop figé dans tous les départements et qu'il ne pouvait pas faire autrement.

Pour terminer, 2 collègues représentants du personnel Philippe Violet pour la FSU et Yves Feurtey pour le SE-Unsa ont été remerciés à l'occasion de leur départ à la retraite.

Le DASEN a rappelé combien il avait apprécié les échanges au sein de ces instances pour le bien du service public et la volonté de faire avancer l'école, toujours dans le respect.

Pour le SNUipp, au titre de la FSU, Céline PAPIN et Anne FORGERIT